

# L'actualité en bref

## Aviculture : à crise hors normes, dispositifs hors normes



C'est le message envoyé par les professionnels de la filière avicole gersoise à l'occasion de l'assemblée générale de l'Association Gersoise pour la Promotion du Foie Gras et de l'Aviculture qui s'est déroulée le 6 octobre dernier à la Chambre d'agriculture à Auch. Après une crise 2021 tristement semblable aux précédentes, la crise 2022 a exacerbé les failles de la filière et notamment la vulnérabilité du secteur de l'accoupage lorsqu'il est concentré majoritairement sur une seule région. L'association, avec l'appui de la Chambre d'agriculture, a cherché des partenariats avec la filière longue pour avoir de la production cette saison sur les marchés et pour la vente directe. Des pro-

blèmes de fécondité des reproducteurs cet été ont remis en cause des accords de principe, mais il n'est pas trop tard pour atténuer ce qui s'appelle une pénurie d'après certains participants à la réunion. La tribune organisée pendant l'assemblée générale a permis aux différents maillons de la filière d'envoyer des messages à l'État, à la MSA, aux collectivités et aux parlementaires.

Un premier au Conseil Départemental pour la prise en charge des analyses de remise en place d'animaux comme en 2021.

Saluant par ailleurs les mesures déjà déployées ou en cours de l'être en termes d'indemnisations, d'activité partielle, de limitation des densités avec le plan Adour par exemple, les participants sollicitent à l'unanimité la mise en place de dispositifs permettant d'indemniser les pertes de production de l'amont et de l'aval dans les zones indemnes et ceci jusqu'en 2023 et au retour à la normale pour l'accoupage. Enfin, devant cet hiver qui s'annonce stressant avec ce qu'on nomme l'endémisation du virus, le message de la vigilance et de la rigueur maximale est à nouveau lancé à tous les maillons de la filière et leurs prestataires..